

Concours Talents des Cités 2021

5 créateurs d'entreprise et porteurs de projets issus des quartiers prioritaires de la ville reçoivent le Prix national Talents des Cités 2021

Chaque année, dans le cadre du programme **Entrepreneuriat Pour Tous**, le concours **Talents des Cités** récompense 5 entrepreneurs en devenir et en activité issus ou installés dans les **Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)**¹.

En 2021, plus de 550 entrepreneurs en devenir et en activité ont candidaté et 28 d'entre eux ont été récompensés au niveau régional.

Les 5 lauréats nationaux ont été dévoilés lors d'une cérémonie jeudi 7 octobre, au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, dans le Cadre du Off de Bpifrance Inno Génération, en présence de Nadia Hai, Ministre chargée de la Ville :

- **Grand prix parrainé par Bpifrance : Lounis et Iliès Lakhal** pour leur entreprise **CountAct**, installée à Grenoble (38) en Auvergne-Rhône-Alpes – En catégorie Émergence
Accompagnés par BGE, réseau Pépite, IncubaGEM

CountAct accompagne les responsables sécurité dans l'évacuation d'urgence des personnes, dans tout établissement recevant du public. Leur solution est basée sur la combinaison de capteurs dotés d'intelligence artificielle et d'une application mobile développée en interne, permettant aux responsables sécurité de suivre en temps réel le déroulement des opérations d'évacuation d'urgence.

- **Prix du Ministère chargé de la Ville : Axel Loupeda** pour son entreprise **Belpair** installée à Cayenne (97) en Guyane – En catégorie Création
Accompagné par BGE.

Belpair est un concept-store qui propose des prestations sur-mesure dédiées à l'entretien des sneakers, textiles et accessoires et un service de personnalisation des baskets. Belpair allie deux espaces : un espace de services et de vente et un espace culturel et artistique qui propose de personnaliser ses sneakers. Un véritable frein à la surconsommation, et un acteur du développement durable.

- **Prix Radio France : Anaïs ABCHAR** pour son projet **Want to Help** à Gonesse (95) en Ile-de-France - En catégorie Émergence – Accompagnée par Entrepreneur dans la ville

Want to help est une plateforme en ligne destinée à mettre en lien les associations et les bénévoles, en fonction de la cause qu'ils soutiennent, de leur localisation, et de leurs disponibilités. Cet outil développe à la fois l'engagement associatif, en particulier chez les jeunes, et la visibilité des associations.

- **Prix France Télévisions : Laëtitia et Terence NGAMA** pour leur entreprise **Eden ETPP** à Dijon (21) en Bourgogne-Franche-Comté – En catégorie Émergence – Accompagnés par BGE, France Active

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

Eden ETPP est une Entreprise de Travail à Temps Partagé qui recrute des collaborateurs en CDI et les met à disposition des entreprises clientes, 1 à 5 jours par semaine. Ce modèle entrepreneurial est souple et ajustable à la fois aux besoins des employeurs, et aux mode de vie des salariés. Ces derniers peuvent en effet cumuler les missions au sein de plusieurs entreprises, et Eden ETPP les fait bénéficier de formations régulières et d'un soutien attentif.

- **Prix Coup de cœur parrainé par Bpifrance : Marcellin Pelhate et Thuy Vy Do Huynh** pour leur entreprise **Le Beau Thé** implantée à La Courneuve (93) en Ile-de-France – En catégorie Création
Accompagnés par Initiative France, La MIEL

Le Beau Thé est un atelier de création d'infusions, 100 % bio. Pour le thé et pour son emballage, la démarche est celle du zéro plastique. Distribués dans des boutiques de luxe, leurs sachets cousus main revalorisent un savoir-faire artisanal et sont personnalisables à la demande.

Pour la 20ème édition, un prix exceptionnel visant à récompenser d'anciens lauréats a été créé et remis à deux dirigeantes d'entreprise :

Cecile Galoselva pour son entreprise **Etic'Foncièrement responsable**, implantée à Vaux-en-Velin, quartier de l'Ecoin sous la Combe - Lauréate nationale Grand Prix 2011 - catégorie création.

Etic'Foncièrement responsable est une entreprise qui crée, finance et gère des espaces de bureaux et de commerce permettant aux associations, entrepreneurs, sociaux, ailes et autres acteurs et actrices responsables, d'accéder à des locaux professionnels abordables et de mutualiser des espaces et des services.

Romane Méance pour son entreprise **Nosa Transport** implantée à Paris (75) quartier Porte de Bagnolet, catégorie Création – Accompagnée par BGE et Adie Paris

Nosa Transport est une société de transports qui recrute ses salariés dans des quartiers prioritaires (cités de Bobigny, quartiers populaires de l'Est parisien) et favorise la stabilité de l'emploi : on y compte aujourd'hui 80 % de CDI.

Le ministère chargé de la Ville et Bpifrance ont lancé en avril 2021 la vingtième édition du Concours Talents des Cités avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), France Télévisions, Radio France et le Club XXIe siècle.

Ce concours a pour objectifs de repérer, récompenser et accompagner les réussites entrepreneuriales issues des quartiers prioritaires de la ville.

Retrouvez les lauréats 2021 : www.talentsdescites.com/palmares/

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Contacts presse :

Bpifrance

Sophie Santandrea

Tel : 01 45 65 51 62

sophie.santandrea@bpifrance.fr

Agence The Desk

Laurence de la Touche

Tel : 06 09 11 11 32

Laurence@agencethedesk.com

Ministère de la Ville

Tél : 01 44 49 85 65

communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

A propos du ministère chargé de la Ville

Sous la tutelle du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le ministère chargé de la Ville met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

A propos de Bpifrance et de Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Depuis le 1er janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des activités de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour créer Bpifrance Création.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> -

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos du programme Entrepreneuriat Pour Tous

Bpifrance a structuré, en coopération avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial, un programme spécifique intitulé « Entrepreneuriat pour Tous ». Le programme vise à (1) faciliter l'accès à l'offre d'accompagnement, (2) animer les communautés entrepreneuriales, (3) accélérer les entreprises. Entrepreneuriat pour Tous c'est l'action volontariste de Bpifrance en direction des créateurs et dirigeants des quartiers : il s'agit de permettre que les solutions de Bpifrance et de ses partenaires contribuent à la réussite des entrepreneurs, où qu'ils soient.